



Saint-Pierre, le 24 mars 2017

Madame Karine CLAIREAUX
Sénateur – Maire de Saint-Pierre
BP : 4213
SAINT-PIERRE

Madame le Sénateur-Maire,

Il a été porté à notre connaissance qu'un accident de la route était survenu hier aux abords de l'école Saint-Croisine. En effet, une enfant a été renversée par un véhicule alors qu'elle traversait sur le passage piéton devant l'école. Par chance, le pire a été à nouveau évité.

Nous étions déjà intervenus en séance du Conseil Municipal pour demander une surveillance de la gendarmerie aux heures de rentrée et de sortie des classes dans les rues concernées. A l'époque, cela apparaissait impossible.

Toutefois, la configuration actuelle de circulation autour des écoles est toujours aussi préoccupante et il est indispensable qu'une vraie réflexion soit aujourd'hui menée sur ce sujet.

Plusieurs expérimentations ont été mises en place dans d'autres communes de Métropole, ce sont autant de pistes possibles. Nous sommes évidemment à votre disposition pour en discuter.

Il est urgent d'agir, il en va de la sécurité de nos enfants.

Nous vous prions de croire, Madame le Sénateur-Maire, en l'expression de notre meilleure considération.

Pour les Conseillers Municipaux de
Cap Sur l'Avenir



Maïté LEGASSE

Copie :
Henri JEAN, Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon
Philippe MUSSET, Colonel de Gendarmerie